



JUSQU'À **50€<sup>(1)</sup>**  
**REMBOURSÉS**  
 POUR TOUT ACHAT  
 D'UN TELEPHONE WIKO  
 HIGHWAY™

DAS : 0,409 W/kg

## CONDITIONS DE PARTICIPATION OFFRE DE REMBOURSEMENT WIKO HIGHWAY

### Comment bénéficier de l'offre de remboursement WIKO HIGHWAY ?

Valable pour tout achat d'un mobile **WIKO HIGHWAY** effectué entre le 12/02/2014 et le 31/03/2014 inclus :

Offre réservée à toute personne physique majeure.

Offre valable aux résidents de la France métropolitaine et de la Corse dans tous les points de vente affichant l'opération et non cumulable avec toute autre offre en cours.

Offre limitée à une seule demande de remboursement par personne et par foyer (mêmes nom, prénom, adresse postale, même RIB).

Offre réservée aux clients finaux, personnes physiques, à l'exclusion des professionnels. Les revendeurs ou détaillants ne peuvent pas faire de demandes de remboursement au nom et à la place du client final. En aucun cas le montant de votre remboursement ne pourra excéder le prix de vente total du produit acheté (prix indiqué et acquitté sur votre preuve d'achat fournie).

#### 1. L'achat

Achetez, entre le 12/02/2014 et le 31/03/2014 inclus, un téléphone portable WIKO modèle HIGHWAY, neuf, dont vous êtes le premier acquéreur, en magasin ou sur un site internet de commerce en ligne vendant ce modèle de notre marque. Les produits d'occasion ou acquis via des sites de vente aux enchères ne sont pas éligibles à l'offre.

#### 2. L'inscription

Connectez-vous sur le site : [www.wikomobile-promo-odr.com](http://www.wikomobile-promo-odr.com) (à partir du 12/02/2014 jusqu'au 31/03/2014).

Enregistrez-vous en ligne\* via le site mentionné ci-dessus avant la date de fin de l'opération.

Renseignez le bulletin de participation en ligne.

Imprimez le coupon de participation pour le joindre à votre dossier.

\*Si vous n'avez pas d'accès à Internet ou des difficultés pour vous inscrire, appelez le 0820 200 402, appel non surtaxé (coût de l'appel 0.09€ TTC/mn) en rappelant le code de l'opération concernée du lundi au vendredi de 10h à 12h. Nous vous inscrivons alors et vous transmettrons un numéro de participation que vous devrez joindre sur papier libre avec vos pièces justificatives.

#### 3. Votre dossier de participation

Regroupez les éléments ci-dessous :

- Coupon de participation imprimé ou le code de participation reporté sur papier libre reprenant les informations présentes sur le bulletin de participation.
- L'étiquette avec le n° M\_IMEI et code barre à 13 chiffres originaux du produit WIKO à récupérer ou découper sur l'emballage (photocopie non acceptée).
- La photocopie d'une preuve d'achat (facture ou ticket de caisse) comportant les informations suivantes que vous devez entourer : la date d'achat, le prix, le modèle (ou la référence) et le code M\_IMEI du téléphone acheté (Attention, veillez bien à ce que le vendeur professionnel vous délivre une preuve d'achat comportant le code M\_IMEI du téléphone). Dans l'éventualité où le code M\_IMEI ne serait pas présent sur la preuve d'achat, vous devez impérativement le reporter manuellement sur celle-ci puis l'entourer également. Cette indication manuelle étant la seule modification autorisée sur la preuve d'achat au regard des présentes conditions générales.

Cette preuve d'achat devra être la photocopie fidèle de l'originale, sans aucune mention

modifiée, ni rature, ni aucune modification autre que celle d'entourer les informations indiquées précédemment. Un RIB (aucun remboursement ne sera effectué sans RIB fourni).

#### 4. Envoi du dossier

Envoyez votre dossier complet en une seule fois dans les 15 jours calendaires suivant votre achat (date d'achat de la facture ou ticket de caisse et cachet de La Poste faisant foi) sous enveloppe suffisamment affranchie à l'adresse suivante :

**ODR WIKO - BP 60029**

**HIGHWAY 02-03/2014**

**13441 MARSEILLE Cedex 06**

(Les frais d'envoi du dossier ne seront pas remboursés).

#### 5. Traitement du dossier

Vous recevrez, sous réserve du respect de l'intégralité des conditions de l'offre, votre remboursement du montant de 50€ par virement bancaire dans un délai maximum de 12 semaines à compter de la fin de l'opération. Frais de participation non remboursés. WIKO SAS se réserve le droit de refuser tout dossier qui serait illisible, incomplet, frauduleux, ne respectant pas les conditions de l'offre, portant des références non comprises dans l'offre, insuffisamment affranchi, envoyé plus de 15 jours après la date d'achat (date de la facture ou ticket de caisse et cachet de La Poste faisant foi). Les données personnelles communiquées par les participants seront utilisées dans le cadre de cette offre et ne seront pas conservées par la suite. Aucune réclamation ne sera prise en compte au-delà du 30/09/2014. Aucun dossier (incluant les pièces justificatives) ne sera restitué. Toute demande incomplète sera considérée comme nulle. WIKO SAS se réserve le droit de suspendre, modifier ou annuler la présente offre promotionnelle en cas de nécessité.

WIKO SAS exclut toute responsabilité relative à une demande perdue, retardée, illisible, frauduleuse ou reçue au-delà du délai imparti. Vous vous engagez à vous assurer que toutes les informations nécessaires au traitement de la demande ont été fournies.

Les présentes conditions générales de participation sont soumises à la loi française. En participant à cette offre de remboursement, vous confirmez avoir lu, compris et accepté nos conditions générales. WIKO SAS se réserve le droit de réserver ou de modifier ces conditions générales sans avertissement préalable dans le cas où surviendrait n'importe quelle circonstance au-delà de son contrôle raisonnable.

Pour toute question n'hésitez pas à nous contacter par téléphone au 0820 200 402 (coût de l'appel 0.09€ TTC/mn) du lundi au vendredi de 10h-12h ou par email :

[odr.highway@wikomobile-promo-odr.com](mailto:odr.highway@wikomobile-promo-odr.com)

Les données personnelles recueillies au cours de cette promotion seront traitées conformément aux lois et réglementations locales sur la protection des données et à la politique de confidentialité du promoteur. Conformément à la loi informatique et libertés du 06/01/1978 modifiée en 2004, les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition sur les informations nominatives les concernant en écrivant à l'adresse de l'offre. WIKO France, SAS au capital de 100 000€, RCS Marseille 530 072 206, siège social : 1 rue du capitaine DESSEMOND - 13007 Marseille.

Le DAS (débit d'absorption spécifique) des téléphones mobiles quantifie le niveau d'exposition maximal de l'utilisateur aux ondes électromagnétiques pour une utilisation à l'oreille. La réglementation française impose que le DAS ne dépasse pas 2 W/kg.